

Nom	Van haute	Prénom	Eleonore	Devise	EUR
Budget employeur					
Budget annuel			78.885,80		
Budget mensuel			6.573,82		
Budget horaire			45,13		
Calcul budgétaire					
	Salaire de base de référence à 100 %		4.532,50		
	Multiplicateur pour obtention de la masse salariale annuelle		13,00		
	Complément forfaitaire légal annuel		0,00		
Brut Annuel			58.922,50		
	Cotisations ONSS de base		19.108,57		
	Cotisations ONSS hors réductions		-1.469,89		
	Cotisations fonds de perception directe		0,00		
	cotisations forfait fonds de perception directe		0,00		
	Cotisations 10 travailleurs et plus		0,00		
	Réduction structurelle		-1.874,16		
	Réduction ONSS moins de 30 ans		0,00		
	Premier engagement : 1er travailleur		-6.200,04		
	Total		9.564,48		
	Total plafonné		9.564,48		
	Cotisations ONSS hors réductions		1.469,89		
	Charges employeur supplémentaires		0,00		
	Cotisation voiture de société		0,00		
	Cotisation AG		0,00		
	Cotisations sur l'assurance hospitalisation		0,00		
	Cotisations ONSS spéciales		359,43 (1)		
Total Charges ONSS Patronales			11.393,79		
	Pécule de vacances		4.169,90		
	Assurance groupe		0,00		
	Assurance hospitalisation		0,00		
	Chèques		0,00		
	Non Soumis ONSS		0,00		
	Frais de transport		0,00		
	Divers +		3.840,00		
Total Autres Frais Directs			8.009,90		
	Exonération struct.précompte		-630,92		
	Exonération struct.précompte PME		0,00		
	Allocation Activa		0,00		
Budget Annuel Direct			77.695,27		
	Cotisation accident travail/SMI		559,76		
	Coût annuel moyen SSE		395,07		
	Frais statistiques divers		235,69		
Total Frais Indirects			1.190,52		
Budget Annuel			78.885,80		

Détail du multiplicateur de charges annuelles

Cotisations ONSS de base	32,43	Fonds de fermeture d'entreprises (ONSS)	0,41 (1)
Cotisations fonds de perception directe	0,00	Cotisations fonds de perception indirecte	0,10 (1)
Cotisations spéciale entreprise 10 travailleurs et +	0,00	Cotisations groupe à risque	0,10 (1)
Cotisations accident de travail / Service Médical Interentreprises	0,95	Cotisations spéciale chômage	0,00 (1)
Frais statistiques divers (recrutement, formation, ...)	0,40	Cotisations congés payés ouvrier	0,00 (1)

Les résultats obtenus avec le module de simulation sont fournis à titre d'information

Taux et barèmes utilisés : 2ème trimestre 2015

Partena - Association sans but lucratif - secrétariat social agréé d'employeurs par A.M. du 3 mars 1949 sous le n° 300
Siège social: Rue des Chartreux, 45 à 1000 Bruxelles TVA BE: 0409.536.968